

a fait les frais de l'œuvre, M. Jules Baux a pris copie de la chronique et a mis une traduction française à la suite du texte ; M. Louis Perrin a donné ses intelligentes presses.

Voici maintenant ce que c'est que le livre. Nous reproduisons à peu près textuellement l'avis des éditeurs :

Cette petite chronique fut composée à Boug en Bresse, au commencement du XVI^e siècle, par Jean Fustaillier, jurisconsulte mâconnais. Elle contient une dissertation sur le nom, l'origine et les antiquités de Mâcon, puis la série chronologique des évêques et des comtes de cette ville, ainsi que des comtes de Bagé, jusqu'à l'an 1250.

Samuel Guichenon, comme il le dit lui-même dans la préface de son *Histoire de Bresse*, était possesseur du manuscrit original, qui fait aujourd'hui partie des deux volumes de documents historiques qu'il légua à la ville de Bourg. L'écriture du manuscrit de Fustaillier est celle du commencement du XVI^e siècle, de 1500 à 1520, époque présumée de la composition de l'opuscule. L'auteur dédia ce travail à messire Claude de Longvic, alors évêque de Mâcon, et depuis cardinal de Givry.

On ne sait presque rien sur la vie et la personne de Jean Fustaillier. A en juger par ce qu'il dit lui-même des alliances de sa famille, il était d'une naissance distinguée. Un passage de sa dédicace nous montre qu'il eut sa bonne part des misères et des chagrins qui sont le lot de l'espèce humaine.

Dans la dédicace, Fustaillier nous fait savoir à quelle occasion et dans quelles circonstances il composa ce volume. La peste s'était déclarée à Mâcon ; Fustaillier, pour se dérober aux atteintes du fléau, vint résider à Rome pendant quelques mois. Là, comme il se trouvait sans occupation et sans livres, l'ennui le gagna. Alors il lui revint en pensée un projet qu'il nourrissait depuis longtemps, celui de s'occuper des antiquités de Mâcon, sa ville natale, projet que favorisa Claude de Longvic, en mettant à sa disposition les chartulaires et les titres de l'église de Saint-Vincent. Fustaillier avait extrait du livre enchaîné au trésor de cette église, les matériaux de son histoire, qu'il aurait enrichie de titres et de preuves, si la mort ne l'eût prévenu. Son manuscrit resta aux mains des curieux. Guichenon rapporte, au XXIV^e chapitre de l'*Histoire de Bresse*, que Philibert Bugnon, mâconnais, avocat en la sénéchaussée de Lyon, s'appropriâ le travail de Fustaillier et le fit imprimer en latin, « supposant d'en estre l'auteur, » mais gâta l'ouvrage en y mettant du sien.

Les éditeurs reproduisent donc l'œuvre de Fustaillier dans sa forme et dans son intégrité primitive, telle que l'a conservée le manuscrit légué par Guichenon à la ville de Bourg. Le livre de Bugnon, étant lui-même très rare, ces Messieurs ont pensé que la publication d'un auteur original et inédit serait accueillie avec quelque faveur par les nombreux amateurs de la science historique. Ils ont été ensuite bien aise de faire acte de justice envers un pauvre au-